



**HAL**  
open science

## L'inscription de Plaudren

Gérard Moitrieux

► **To cite this version:**

Gérard Moitrieux. L'inscription de Plaudren. *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 2010, 4, pp.29-45. 10.3406/aremo.2010.882 . hal-03813630

**HAL Id: hal-03813630**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-03813630v1>**

Submitted on 13 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'inscription de Plaudren

Gérard Moitrieux

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Moitrieux Gérard. L'inscription de Plaudren. In: Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine, n°4, 2010. pp. 29-45;

doi : <https://doi.org/10.3406/aremo.2010.882>

[https://www.persee.fr/doc/aremo\\_1955-6713\\_2010\\_num\\_4\\_1\\_882](https://www.persee.fr/doc/aremo_1955-6713_2010_num_4_1_882)

---

Fichier pdf généré le 12/07/2022

G rard MOITRIEUX\*

## L'inscription de Plaudren

L'Armorique actuelle, qui comprend les cit s des Ri dons, des Coriosolites, des Osismes et des V n tes, ne conna t qu'un nombre limit  de t moignages  pigraphiques de l' poque gallo-romaine. Sur les 59 documents connus, un bon nombre d'entre eux est constitu  par des textes plac s sur des bornes milliaires (17 chez les Ri dons, 5 chez les Osismes, 3 chez les V n tes). Les d dicaces   caract re religieux sont au nombre de 16, dont 8 chez les Ri dons, 2 chez les Osismes, 3 chez les Coriosolites et 3 chez les V n tes. Le *corpus* armoricain est donc mince et dans celui-ci, l' pigraphie de la cit  des V n tes (6 documents) est d'une extr me pauvret  puisqu'  ce jour son chef-lieu, Vannes, n'a livr  aucun t moignage. Dans ce contexte la d couverte d'une nouveaut  est donc d'autant plus importante.

C'est le cas pour une inscription retrouv e fortuitement par un particulier, qui l'a conserv e, lors d'une prospection faite il y a plusieurs ann es, puis pr sent e assez r cemment   A. Triste, du CERAM de Vannes, qui nous en a propos  l' tude, par l'interm diaire de S. Dar , du Service d'arch ologie d partemental du Morbihan.

Elle a  t  d couverte sur un site   l'ouest de Plaudren (fig. 1), pr s de ce que la carte IGN (fig. 2) appelle «Le camp romain du Kerfloc'h», commune de Plaudren,   quinze kilom tres au nord de Vannes. Il est situ  sur un plateau,   140-150 m, dominant la vall e du Loc'h. On y a rep r <sup>1</sup> une enceinte et une demeure de l' ge du Fer semblable sans doute aux demeures aristocratiques mises en  vidence   Paule par exemple<sup>2</sup>, et dans laquelle on peut peut- tre voir un de ces *oppida* qu' voque Jules C sar<sup>3</sup>. On y a retrouv  des monnaies du temps de l'ind pendance, des monnaies r publicaines romaines, de la c ramique et des amphores italiques, type Dressel I.

L'agglom ration secondaire qui s'installa   proximit    l' poque gallo-romaine,  tait proche du carrefour routier form  par, d'une part, la voie venant de Vannes et se dirigeant vers Corseul tandis que l'autre reliait Angers   Carhaix.   l'est de l'enceinte, de nombreux vestiges gallo-romains furent retrouv s dont deux m ritent plus particuli rement de retenir l'attention. Le premier, d couvert en 2005,

---

\* Professeur d'histoire ancienne, CRBC, UBO/ueb

1. P. GALLIOU et alii, *CAG, Morbihan*, 56, Paris, 2009, p. 157.

2. Y. MENEZ, J.-Ch. ARRAMOND, «L'habitat aristocratique de Paule (C te d'Armor)», *Gallia*, 54, 1997, p. 119-155 ; Y. MENEZ, P.-R. GIOT, F. LAUBENHEIMER, E. LE GOFF, Ch. VENDRIES, «Les sculptures gauloises de Paule (C tes d'Armor)», *Gallia*, 56, 1999, p. 357-414.

3. C SAR, *B.G.*, III, 9, 8.

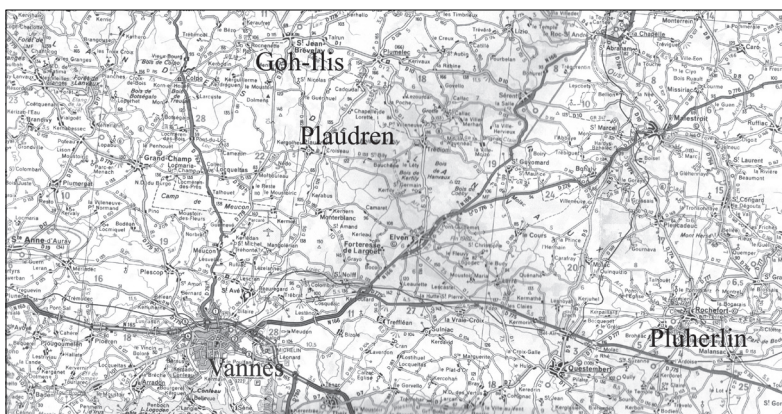


Fig. 1 : Carte de localisation de Plaudren © IGN.

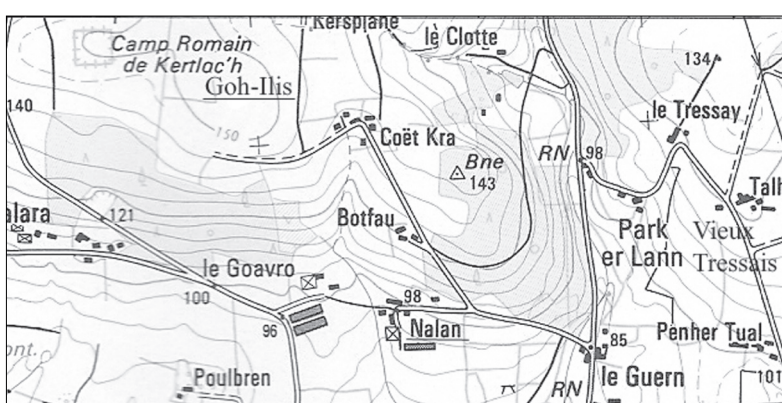


Fig. 2 : Site du Goh-Ilis © IGN.

est un atelier de verriers<sup>4</sup>, datable de la fin du II<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du III<sup>e</sup>, qui comprenait quatre fours dont les parois contenaient encore des fragments de verre. Les fouilles ont aussi mis au jour des blocs de verre brut et des fragments de verrerie, montrant qu'il s'agissait d'un atelier secondaire utilisant une matière première d'origine syro-palestinienne. Le second est un sanctuaire situé au lieudit « Goh-Ilis », toponyme breton significatif désignant « la vieille église »<sup>5</sup>, composé d'une *cella* octogonale entourée d'une galerie formant un *fanum* classique (fig. 3), où on accédait par un escalier. Les murs en petit appareil étaient revêtus de bandes d'enduit rouge et blanc, séparés par un trait noir. Des fragments de moulures en stuc, un as de Nîmes figuraient parmi les vestiges les plus intéressants. Repéré par photo aérienne (fig. 4), un mur d'enceinte en forme de trapèze, d'environ 70 m de côté, comporte une entrée à l'ouest. Au XIX<sup>e</sup> siècle, un voisin, chercheur de trésor, aurait découvert des « urnes remplies de monnaies de cuivre et des fibules », qui n'ont malheureusement pas été étudiées<sup>6</sup> ; enfin dans l'espace entre le mur et la *cella* a été mise au jour une fosse contenant des céramiques permettant de dater le comblement du milieu du I<sup>er</sup> siècle.

C'est dans ce sanctuaire, entre l'enceinte et la *cella*, que fut retrouvée une plaquette de bronze, dont deux fragments sont conservés (fig. 5). Elle mesure 9 cm de long pour une hauteur de 4 cm et 0,3 cm d'épaisseur. Il en manque, dans le sens de lecture, la partie gauche et l'extrémité droite : la première comprenait presque la moitié de la dédicace, la seconde la fin de la première ligne. L'inscription comporte deux lignes de texte, dont la hauteur des lettres est différente. Celles de la première ligne, plus grandes, mesurent environ 1 cm, celles de la seconde n'atteignant que 0,7 cm. Ces lettres sont bien formées et relativement régulières mais pourtant elles ne sont pas d'une très belle facture.

4. A. TRISTE, « L'atelier de verriers antique de Kerfloc'h à Plaudren (Morbihan) », *Aremorica*, 2, 2008, p. 87-104.

5. H. DE CUSSÉ, « Fouilles faites à Goh-Ilis », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1892, p. 129-130.

6. Id., *ibid.*, p. 130.

On peut lire :

...JIMO MAXSIM[..  
...JALOUNENSES

À la première ligne figure un signe semblable à un accent grave utilisé comme signe de séparation entre les deux mots. À l'extrémité de la deuxième ligne a été figurée une feuille de lierre, signe de ponctuation tout à fait habituel dans les inscriptions antiques. Il est assez simple de compléter le deuxième mot de la première ligne en *MAXSIM[o]*, le reste étant plus hypothétique.

L'interprétation de cette inscription peut, tout d'abord s'orienter vers une dédicace. En ce cas à la première ligne figurerait un *nomen* terminé en *IMO* suivi d'un *cognomen* *Maxsim[o]* qui indiquerait un personnage ayant la qualité de citoyen romain et portant de ce fait les *tria nomina*. Cependant, si nous étions en présence d'un *cognomen*, les lettres *MO* qui précèdent devraient être la terminaison d'un *nomen*. Or les gentilices ayant une terminaison en *-ius*, cette hypothèse doit être écartée car d'une part il ne manque pas de lettres à cet endroit et d'autre part il n'y a pas trace d'une quelconque abréviation, qui serait par ailleurs assez inhabituelle. La piste d'une dédicace à un citoyen romain doit donc être abandonnée.

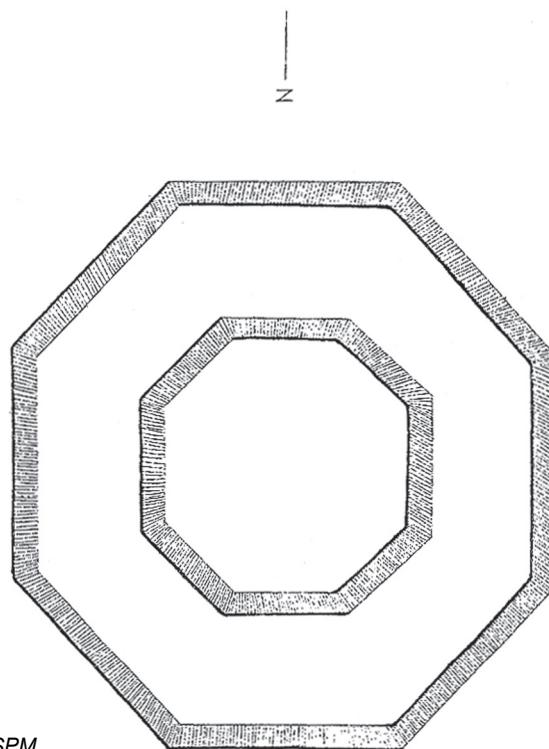


Fig. 3 : Plan du *fanum* de Goh-Illis ©BSPM.

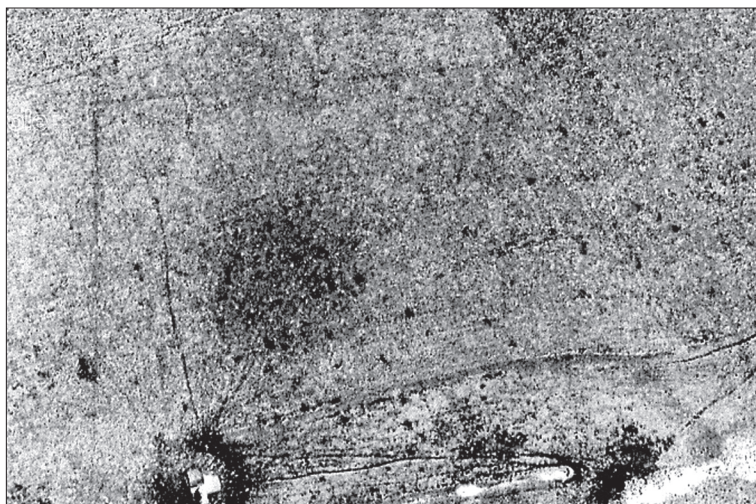


Fig. 4 : Site du Goh-Illis © P. Naas.



Fig. 5 : Plaquette de bronze du Goh-Illis © A. Triste.

L'hypothèse la plus vraisemblable reste alors celle d'une dédicace à une divinité. La ligne conservée induit une invocation à Jupiter, que l'on peut alors restituer sous la forme *[iovi opt]IMO MAXSIM[o]*. La formule est souvent donnée sous la forme des simples initiales *I O M* ou *Ioui O M*, le nom de Jupiter étant souvent écrit au complet sur les 60 occurrences de Narbonnaise, comme on peut le constater à Entrechaux, à Marseille, Aix-en-Provence, *Glanum*, Apt, Vaison-la-Romaine, Saint-Pierre-d'Albigny, Aoste, Carouge, Tresque, Uzès, Lansargues, la Bastidonne, Cabrières-d'Aigues, Alleins, Annecy<sup>7</sup>. Cette particularité est plus rare dans les Trois Gaules puisqu'on ne la connaît qu'à 4 exemplaires sur 22 en Lyonnaise à Montjoux et à Lyon, à proximité de la Narbonnaise, une seule sur les 59 dédicaces de Belgique, à Soulosse sur la voie de Lyon à Trèves<sup>8</sup>, 3 sur les 397 de Germanie Supérieure à Saverne, Mayence et Rheinzabern<sup>9</sup> et aucune sur les 65 d'Aquitaine et les 92 de Germanie Inférieure.

Cependant les lettres encore présentes dans l'inscription de Plaudren renvoient à un formulaire complètement développé.

Ce cas est singulièrement moins fréquent mais la documentation n'est pas négligeable en particulier dans les Trois Gaules et dans les Germanies qui en comptent 13 exemplaires sur un total de 554 dédicaces à Jupiter *Optimus Maximus*, à Lanuejols, Lyon, Jublains, Mandœuvre, les 2 dédicaces de Germanie Inférieure à Remagen et Deutz, Paris, Pluherlin, Tongres, Trèves, Matagne-la-Petite, Coulouniers-Chamiers (où le O du deuxième mot du formulaire est supprimé, ainsi que les 3 dernières lettres du dernier) et Mayence<sup>10</sup>, soit 4 en Lyonnaise, 2 en Germanie inférieure, 2 en Belgique, 1 en Germanie Supérieure (où elle est proportionnellement la moins employée) et autant en Aquitaine. La Narbonnaise en compte 7 à Apt, à Riez (où les lettres A et O de *maximo* ne sont pas gravées), à Orange, à Vienne, à Genève et à Lansargues<sup>11</sup>, alors qu'à Annecy le deuxième mot de l'intitulé est seul

7. *AE*, 2003, 1122; *CIL*, XII, 404, 499, 500, 996, 1068, 1071, 1072, 1290, 2332, 2410, 2591, 2753, 2925, 4179; J. GASCOU, *Inscriptions Latines de Narbonnaise (ILN)*, III, Aix-en-Provence, Paris, 1995, 187, 194, 267; J. GASCOU, Ph. LEVEAU, J. RIMBERT, *Inscriptions Latines de Narbonnaise (ILN)*, IV, Apt, Paris, 1997, 97; B. RÉMY, *Inscriptions Latines de Haute-Savoie*, Annecy, 1995, 05.

8. *CIL*, XIII, 1651, 1674, 4681; *AE*, 1976, 424; *AE*, 1998, 944.

9. *CIL*, XIII, 5066, 11809, 5991.

10. *CIL*, XIII, 1564, 1744, 3184, 3647, 5411, 6705, 7793, 8493, 3026a; *AE*, 1999, 1073; A. DEMAN - M.-T. RAEPSAET-CHARLIER, *Les inscriptions latines de Belgique (ILB 1)*, Bruxelles, 1985, 139b; Id., *Nouveau recueil des Inscriptions latines de Belgique (ILB 2)* (Coll. *Latomus* 264), Bruxelles, 2002, p. 205, n° 139ter; P. WUILLEUMIER, *Inscriptions latines des Trois gaules*, XVII<sup>e</sup> supplément à *Gallia*, Paris, 1953, 7.

11. *CIL*, XII, 1073, 1219, 2183, 2950, 4179, 5734; A. CHASTAGNOL, *Inscriptions latines de Narbonnaise, II, Antibes, Riez, Digne*, Paris, 1992, 04.

abrégé<sup>12</sup>. D'autre part, il faut relever que la forme *Maxsimo* est rare : pour Jupiter on ne connaît que celle, approchant, du pilier des Nautes de Paris où il est écrit *Maxsumo*<sup>13</sup>. Par contre, on la retrouve dans l'épithète herculéenne *Saxanus*, écrit aussi *Saxsanus* ou *Saxsetanus* tant à Brohl<sup>14</sup> qu'à Norroy-les-Pont-à-Mousson<sup>15</sup> et dans le *cognomen* *Maxsimus*. Ainsi le formulaire de la première ligne est une dédicace à Jupiter *Optimus Maximus*, dont la formulation n'est pas courante même si, dans l'ouest de la Lyonnaise, elle a été signalée à deux reprises à Pluherlin et Jublains, fréquence que l'on ne retrouve que dans la moyenne vallée du Rhin à Remagen et Deutz.

La seconde ligne est composée d'un nom au pluriel *ALOUNENSES*. L'espace disponible devant ce mot, induit par le développement reconstitué de la première ligne, indique qu'il s'agit d'un qualificatif à la suite d'un mot d'environ cinq lettres. Pour le retrouver, la réflexion peut s'orienter dans trois directions : une association, religieuse ou professionnelle, ou une collectivité locale.

La première occurrence n'est connue qu'une seule fois en Germanie Supérieure à Mayence où Jupiter est invoqué en compagnie de Junon, du Génie du *uicus* et en l'honneur de la maison divine par la *iuuentus uici eiusdem cultores Fortunae*<sup>16</sup>. Ce contexte social pour invoquer Jupiter est suffisamment rare, et inconnu dans cette partie de la Gaule, pour paraître bien hypothétique. La deuxième possibilité est envisageable dans la mesure où plusieurs ateliers de verriers ont été reconnus sur place au Kerfloc'h et au Vieux Tressais et il est possible que d'autres structures existent, que l'archéologie n'a pas encore mises au jour. Il se pourrait que ce soit leur collège qui ait choisi d'honorer Jupiter Capitolin. La comparaison avec d'autres témoignages est difficile dans la mesure où l'on ne connaît que deux exemplaires : l'un, découvert à Périgueux, concerne des bouchers sans qu'il soit précisé s'ils agissent collectivement dans le cadre d'une confrérie ; l'autre est celle du pilier des Nautes à Paris qui agissent en tant qu'association. Les autres cas approchant, en Aquitaine, sont des individus indiquant leur métier, en ce cas précis des *marmorarii*<sup>17</sup>. Les ateliers de verriers n'ayant laissé aucune trace de leur organisation administrative ni de la structure de leur production<sup>18</sup>, cette voie ne peut être que très hypothétique, en l'absence d'une preuve tangible de l'existence d'un collège professionnel.

La piste des communautés territoriales semble plus assurée et plus commune, même en éliminant les dédicaces faites par des individus. Pour que celles-ci soient reconnues, il est nécessaire qu'on y ait relevé un acte collectif, comme un décret ou une dédicace à une divinité comme c'est le cas ici, qui laisse supposer l'existence d'une organisation administrative. Les *pagani* et les *uicani* peuvent ainsi désigner simplement les habitants d'un lieu mais aussi le corps constitué qu'ils forment, doté d'une véritable personne morale et agissant à ce titre<sup>19</sup>.

Des *pagi* ont déjà été attestés en Armorique, en particulier par la série de dédicaces à Mars Mullo de Rennes<sup>20</sup> qui nous en ont fait connaître quatre de la cité des Riédons. Cependant, remarquons que pour celles-ci, c'est le *pagus* qui est honoré, et non les *pagani* qui font une dédicace. On ne dispose que de trois attestations en Gaule d'une dédicace à Jupiter *Optimus Maximus* par un *pagus* : l'une en Aquitaine

12. *CIL*, XII, 2528.

13. *CIL*, XIII, 3026a.

14. *CIL*, XIII, 7699, 7700, 7704, 7707, 7708, 7709,

15. *CIL*, XIII, 4623, 4624 ; *ILTG*, 387.

16. *AE*, 1979, 424.

17. *CIL*, XIII, 941 ; *AE*, 1966, 249 ; *AE*, 1997, 1124.

18. A. TRISTE, « L'atelier de verriers » [n. 4], p. 102.

19. Y. BURNAND, *Histoire de la Lorraine, I, les temps anciens : de César à Clovis*, Nancy-Metz, 1990, p. 15 ; G. MOITRIEUX, « À propos de la dédicace de Marsal à Claude (*CIL* XIII, 4565) », in Y. BURNAND, Y. LE BOHEC, J.-P. MARTIN (éd.), *Claude de Lyon*, Lyon, 1998, p. 515.

20. F. BÉRARD, « Mars Mullo : un Mars des cités occidentales de la province de Lyonnaise », in V. BROUQUIER-REDDÉ, E. BERTRAND, M.-B. CHARDENOUX, K. GRUEL, M.-C. L'HUILLIER (éd.), *Mars en Occident*, Rennes, 2006, p. 17-34.

à Saint-Paul-d'Oueil, par les *pagani Colliaias*<sup>21</sup> et les autres à Dijon où, sur la première, des *lapidarii* établis (*co[n]sistentes*) au *pag(us) Andomus*<sup>22</sup> invoquent, pour un voyage de leur patron, conjointement Jupiter et la Fortune (le même couple que sur la dédicace de la jeunesse de Mayence citée ci-dessus), ce dernier cas n'étant donc pas réellement le fait d'une collectivité locale mais d'individus y séjournant ; sur la seconde ce sont des métallurgistes, clients du même individu, qui érigent un autel sur un terrain donné par le *pagus Andomus* ou par ses habitants. En fait, on n'a que deux dédicaces de ce type faites par un *pagus* ; le dossier, même s'il n'est pas inexistant, est donc bien mince et absent de l'ouest de la Gaule Lyonnaise. En Armorique, le terme *pagus* est réutilisé au Moyen Âge dans la région de Rennes, de Vannes et de Nantes, où il aurait remplacé le mot *ciuitas*, et serait la marque d'un retour aux structures administratives de la Gaule indépendante<sup>23</sup>. Mais rien n'autorise à admettre nettement la pérennité de ces territoires antiques ni à identifier ici avec certitude un *pagus* vénète.

Reste alors la possibilité des habitants d'un *uicus* invoquant Jupiter. Cette occurrence est plus fréquente puisqu'on la retrouve dans quatre des six provinces gauloises, la Narbonnaise et l'Aquitaine étant absentes de cette documentation. C'est la province de Germanie supérieure qui a fourni le plus de témoignages avec 13 inscriptions dans sept sites, à Moudon, à Kongen, à Wiesbaden, à Kastel, près de Remschingen, à Mayence, et à Solothurn<sup>24</sup>. La province de Belgique en connaît 9 dans six lieux, à Metz, Halinghem, Hermes, Trèves, Bitburg et Soulosse<sup>25</sup>. Enfin elles sont beaucoup plus rares, avec 1 exemplaire, en Germanie Inférieure, à Jülich, et en Lyonnaise, à Beynost<sup>26</sup>. Dans les provinces de la Gaule, Jupiter est donc invoqué par un certain nombre de *uicani*, plus que dans les provinces voisines si on en croit la recension faite par M. Tarpin<sup>27</sup>, qui en signale au sud 1 en Tarraconaise à Volpagos et 1 en Lusitanie à Corsicada, et 2 à l'ouest en Bretagne à Old Carlisle et Carriden<sup>28</sup>. Il semble donc admissible que ce sont les *uicani Alounenses* qui ont fait cette dédicace à Jupiter *Optimus Maximus* d'autant que les éléments absents ont une place suffisante pour figurer dans une restitution de l'inscription en utilisant les lettres qui la composent (fig. 6). Le témoignage de Plaudren est donc d'autant plus important qu'il est actuellement unique dans l'ouest de la Gaule, seules les inscriptions de Nantes attestant d'une dédicace religieuse par un *uicus*, mais à Vulcain et au *numen* des Augustes<sup>29</sup>. En Armorique, la borne milliaire découverte au lieu-dit Kerscao, commune de Kernilis (Finistère), porte le nom abrégé *VORGAN(ium)*, qui a suscité bien des débats puisque certains voulaient y voir le nom du chef-lieu de la cité des Osismes (*Vorgium*), par une distorsion de la distance entre l'endroit de la découverte et le chef-lieu de cité. Actuellement on pense plutôt à une agglomération secondaire de cette cité, Kerilien dans la commune de Plounéventer, mais rien, en l'état de la documentation ne permet d'y voir un *uicus* encore moins un *pagus*<sup>30</sup>, bien que son inscription sur une borne milliaire datée de Claude milite en faveur d'une structure administrative reconnue.

Les *uicani* portent le nom *Alounenses*, qui dérive du mot gaulois *alaunos*, «nourricier», fondé sur la racine *al-* qui signifie nourrir. Il se retrouve dans de nombreux noms de lieux aussi bien en Bretagne, qu'en Norique, en Gaule narbonnaise, en Aquitaine, en Lyonnaise, en Belgique. Au pays de Galles elle a pris la forme *Alun* (*alounos*), *Alaunium* dans les Deux-Sèvres. Ce mot se retrouve par exemple dans

21. *AE*, 2001, 1376.

22. *CIL*, XIII, 5475.

23. L. PAPE, *La Bretagne romaine*, éd. Ouest-France, Rennes, 1995, p. 31-32.

24. *CIL*, XIII, 5042, 5043, 11727, 7566, 7270, 6329, 6705, 6722, 6723 ; *AE* 1979, 424 ; H. FINKE, «Neue Inschriften», *Berichte der Römischen-Germanischen Kommission*, 17, 1927, 205 ; *AE*, 1951, 259 ; H. NESSELHAUF, H. LIEB, «Dritter Nachtrag zu *CIL* XIII. Inschriften aus den germanischen Provinzen und dem Treverergebiet», *BRGK*, 40, 1959, 2.

25. *CIL*, XIII, 4301, 3563, 3475, 3648, 3649, 3650, 3652, 4132, 4681.

26. *AE*, 1955, 35 ; *CIL*, XIII, 2450.

27. M. TARPIN, *Vici et pagi dans l'Occident romain* (Coll. École Française de Rome, 299), Rome, 2002, p. 359-362, 379-380.

28. *AE*, 1982, 527 ; 1985, 525 ; *CIL*, VII, 346 ; *AE*, 1963, 249.

29. *CIL*, XIII, 3105, 3106, 3107.

30. L. PAPE, *Bretagne romaine* [n. 23], p. 86 ; voir aussi P. GALLIOU, *L'Armorique romaine*, Brasparts, 1983, p. 52 et 76.



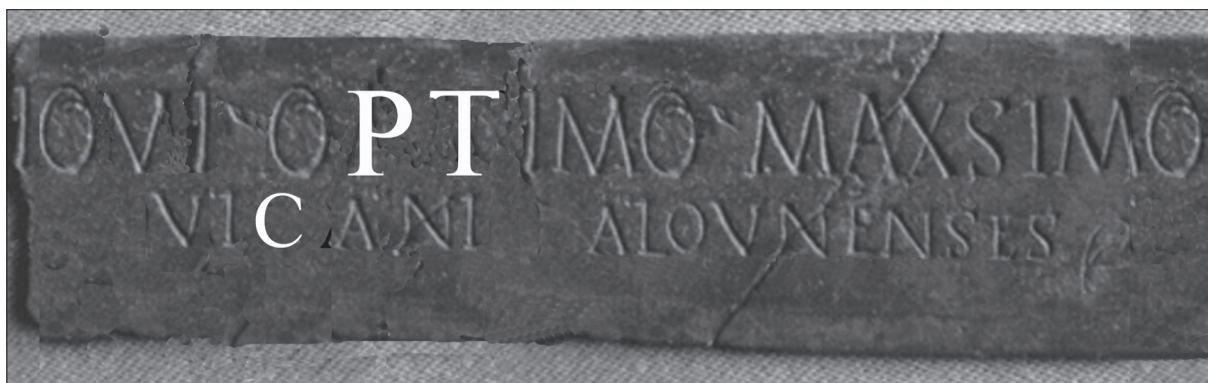


Fig. 6 : Reconstitution de la dédicace à Jupiter © G. Moitrieux.

la toponymie contemporaine sous la forme Alleaume (Manche), Allonnes (Oise, Sarthe, Loiret, Deux-Sèvres, Eure-et-Loir, Maine-et-Loire), Allamps (Meurthe-et-Moselle)<sup>31</sup>. Relevons la fréquence de ce toponyme puisque Ch. Guyonvac'h en dénombre 37 en Gaule et en Bretagne romaine<sup>32</sup>. On le rencontre beaucoup dans l'ouest et le centre-ouest de la Gaule (14 occurrences). La documentation antique n'ignore pas ce terme puisqu'il se retrouve tout d'abord comme andronyme sur des inscriptions de Pantenburg en Belgique et de Bath en Bretagne<sup>33</sup>. On le trouve aussi comme théonyme. En Norique, à Chieming et Seon, qui est un *uicus* appelé *Bedaium*, près du Chiemsee, et non à Salzbourg comme l'indique X. Delamarre<sup>34</sup>, sont en effet invoquées, à quatre reprises, entre 219 et 241, les déesses *Alounae*<sup>35</sup>. En Germanie Supérieure, à Mannheim, il est une épiclèse à un *Genio Mercur(i) Alauni* et un dieu *Alaunius* est attesté à Notre-Dame-des-Anges<sup>36</sup>. Le terme, présent aussi dans l'Itinéraire d'Antonin<sup>37</sup>, est attesté comme toponyme sur les trois itinéraires de Gadès à Rome découverts à Sutri en Étrurie où apparaît *Alaunio* ou *Alaunium*<sup>38</sup>, qui devait être Alaun ou Notre-Dame-des-Anges<sup>39</sup>, où une inscription porte ce toponyme<sup>40</sup>. La *Notitia Dignitatum*<sup>41</sup> répertorie un *tractum Rodunensem et Alaunorum* qu'il est difficile de localiser selon des recherches faites récemment : le premier terme renvoie sans doute au rivage du Rhône, le second à une forteresse qui marquerait le septentrion de la zone d'action d'une unité militaire, placée sous l'autorité du Maître de la Milice de l'Infanterie, qui lui est affectée<sup>42</sup>. Mais le toponyme *Alauna* est présent dans d'autres sources. Dans l'Itinéraire d'Antonin on peut lire «*ab Alauna... Cosediae mpm XX, Fano Martis mpm XXXII, ad Fines mpm XVII, Condate mpm XVIII*» et il apparaît dans le segment I de la carte de Peutinger sur l'itinéraire qui part de Chartres pour rejoindre la mer. Située près de la mer sur cette dernière, sa localisation a prêté à discussion car les distances aux autres agglomérations correspondent mal aux diverses propositions : certains l'ont placée à Valognes,

31. X. DELAMARRE, *Dictionnaire de la langue gauloise*, 2001, p. 32.

32. Ch. GUYONVAC'H, «Notes d'étymologie gauloise et celtique», *OGAM*, XII, 1960, p. 458-462, XVI, 1964, p. 434-435.

33. H. FINKE, «Neue Inschriften», *BRGK*, 17, 1927, 82, 00083 ; *AE* 1982, 667.

34. X. DELAMARRE, *Dictionnaire* [n. 31].

35. M. HAINZMANN, «Bedaios und das *SACRUM ALO(U)NARUM*, in M.G. ANGELI BERTINELLI, A. DONATI (éd.), *Misurare il tempo, misurare lo spazio, atti del colloquio*, AIEGL, 2005, Faenza, 2006 (Epigrafia e antichità, 25), p. 455-475.

36. *CIL*, XIII, 6425. P-H. BILLY, *Thesaurus linguae gallicae*, Hildesheim-Zürich-New-York, 1993, p. 5 ; *CIL*, XII, 1517.

37. *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalen*, 2<sup>e</sup> éd., (Otto Cuntz éd.), Stuttgart, 1990, p. 342.

38. *CIL*, XI, 3281, 3282

39. E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger*, 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1969, p. 417-418.

40. *CIL* XII, 1517.

41. *Notitia Dignitatum*, chapitre XLII : *Praefectus Sarmatarum gentilium, per tractum Rodunensem et Alaunorum*.

42. F. CARLUER, *Les unités romaines d'après la Notitia dignitatum, cartographie et répertoire, 2, les troupes de l'Empire en Occident*, mémoire de Master 2, université de Brest, 2008, p. 98.

Aleaume, Moutiers-d'Alonne<sup>43</sup>. En tout état de cause, l'agglomération est située dans la presqu'île du Cotentin et il s'agit sans doute du même lieu qu'évoque la *Notitia dignitatum* comme limite au *tractus* en question. Cependant, relier cette agglomération à la découverte de Plaudren est aventureux. On ne voit pas quelle raison aurait poussé des *uicani* du Cotentin à venir dans le sud de la Bretagne pour honorer Jupiter : on peut admettre qu'un individu issu de cette communauté fasse un tel acte mais de la part de la collectivité ce serait plus surprenant, à moins d'admettre que la renommée du Jupiter de Plaudren ait dépassé les frontières de la cité vénète et attiré des dévots lointains. En rejetant cette hypothèse, on doit supposer l'existence dans la cité d'un *uicus* qui a honoré un dieu de celle-ci. L'étude de la carte au 1/50 000<sup>e</sup> permet de localiser deux sites où se retrouve la racine AL- : le premier Calan, le second Nalan, tous les deux à proximité de Plaudren<sup>44</sup>.

Le premier ne peut convenir car il repose sur la racine bretonne CAL- et par ailleurs un autre Calan existe au nord d'Hennebont. Il est formé de deux mots : « Cal » et « Lan » (le champ du combat), et ne peut donc être une évolution d'*Alauna*. En revanche, Nalan est composé de l'article défini « al » à l'état résiduel, devenu par mutation « an », et le mot « lan » qui signifie en breton la lande ou l'écart<sup>45</sup> : al lan est devenu an lan puis Nalan. Nous avons vu plus haut l'origine et les différentes formes, dans la suite desquelles s'inscrit celle-ci. Il faut souligner que la cette forme Alan n'est pas unique car elle existe dans la toponymie dans le Cumberland (Allan au XVII<sup>e</sup> siècle), au pays de Galles dans le Pembrokeshire et à Stirling en Écosse<sup>46</sup>. Or Nalan est situé au pied de la hauteur, à l'abri du vent, où était bâti le temple de Goh-Ilis et donc du lieu de découverte de l'inscription (fig. 2).

L'archéologie a permis la découverte, dans les quelques hameaux au pied de la hauteur, à l'intersection de la voie Vannes-Corseul et de celle menant à Carhaix, de nombreux vestiges : substructions, tuiles et éléments de toitures, qui confirment une présence humaine sur une superficie assez médiocre, qui peut former une agglomération secondaire centrée sur le travail du verre, avec, sur la hauteur, un maillage plus dense, et assez lâche à son pied<sup>47</sup>. Sans pouvoir être affirmatif, car la linguistique n'est pas formelle, la proximité de ce hameau de Nalan, où des vestiges antiques sont attestés<sup>48</sup>, et du site de la découverte laisse penser que le *uicus Alouna* recherché est probablement Nalan, placé au pied du temple.

Relier cette inscription au dieu honoré dans le sanctuaire de Goh-Ilis, qui n'a laissé aucune trace de son culte, est tentant mais difficile à assurer. Il est certain que les plaques de bronze servant à des dédicaces posent le même problème que les statuettes du même métal : ces objets légers peuvent voyager. C'est ce qui amène de nombreux historiens à négliger ces témoignages, en particulier les statuettes. Mais celles-ci, découvertes dans un contexte archéologique bien identifié, sont des attestations claires d'une dévotion, quel que soit l'endroit où elles ont été fabriquées : on confond ainsi clairement production et utilisation. Assez curieusement les épigraphistes sont plus tolérants à l'égard des inscriptions sur des plaquettes de bronze comme on peut le constater à Empel dans la cité des Bataves. En effet, c'est essentiellement sur la foi d'une plaquette de bronze offerte à Hercule par le vétéran Iulius Genialis de la légion X *Gemina Pia Felix*<sup>49</sup> cantonnée à Nimègue, que le sanctuaire a été attribué à Hercule et qu'y a été rattaché un autel découvert à Ruimel<sup>50</sup> : le témoignage est fragile mais il est accepté, alors qu'il aurait sans doute été contesté s'il s'était agi d'une unique statuette du dieu. Le cas est semblable ici et dans la même logique, avec la prudence nécessaire, on peut admettre que le sanctuaire avec sa *cella* octogonale était consacré à Jupiter. Cependant il faut garder une certaine prudence à laquelle incite

43. E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule* [n. 39], p. 161-162.

44. Carte IGN, 920-E et 920-O.

45. Cette analyse est due à Bernard Tanguy (CRBC, UBO, Brest) que nous remercions.

46. Ch. GUYONVACH, « Notes d'étymologie gauloise et celtique », in *OGAM*, XVI, 1964, p. 435.

47. A. TRISTE, « L'atelier de verriers » [n. 4], p. 90.

48. P. GALLIOU, *Morbihan* [n. 1].

49. *AE*, 1990, 740.

50. G. MOITRIEUX, *Hercules in Gallia*, Nancy, 2002, p. 245-246.

l'exemple du Donon dans les Vosges où la présence de deux cavaliers à l'anguipède au bord de la route traversant le col et une inscription à Jupiter *Optimus Maximus*<sup>51</sup> ont conduit à exagérer la place du culte de ce dieu<sup>52</sup>, alors qu'en réalité ce sanctuaire est clairement dédié à Mercure comme l'attestent les nombreux témoignages dont il est l'objet : une inscription ne fait donc pas preuve absolue.

Jupiter est cependant connu par d'autres témoignages en Armorique : on a retrouvé le buste d'une statuette en calcaire à Rennes, une tête en granite à Plogonnec peut sans doute lui être attribuée<sup>53</sup>, il figure avec Junon sur la stèle à quatre faces de Kervadol, commune de Plobannalec<sup>54</sup> et surtout ont été découverts 4 cavaliers à l'anguipède dont 3 proviennent de la région de Quimper (Plomelin, Briec, Landudal) et le dernier de Plouaret<sup>55</sup>, qui sont des témoignages d'une dévotion privée liés à des domaines agricoles. Si la moisson de sculptures lapidaire est peu abondante, elle n'est que le reflet de la faiblesse de ce type d'expression en Armorique. On a beaucoup invoqué l'absence d'une pierre facile à travailler, mais constatons qu'il y en existe<sup>56</sup>; d'autre part cela n'a pas empêché les sculpteurs du Moyen Âge de travailler le granite avec virtuosité. Il semble plus intéressant de comparer la sculpture en pierre et celle en terre blanche : l'étude exhaustive reste à faire, mais on peut constater que la seconde est omniprésente en Armorique, alors qu'elle est moins abondante dans les régions où domine le lapidaire<sup>57</sup>. Enfin les bronzes figurant Jupiter sont assez rares puisqu'on n'en connaît qu'un, dont l'identification est d'ailleurs incertaine, à Plounéventer.

L'ex-voto de Plaudren est donc d'autant plus intéressant qu'il renvoie explicitement au dieu capitolin. Mais il permet aussi de confirmer l'interprétation de l'inscription de Pluherlin. Celle-ci a été présentée en 1970 puis en 1971 à la Société polymathique du Morbihan. Encastrée dans un mur à Pluherlin, elle avait été transférée une quinzaine d'années avant sa présentation dans une parcelle de Rochefort-en-Terre, agglomération distante de quelques kilomètres, avant d'être déplacée près de la mairie de Pluherlin (fig. 7), où elle gît toujours sans aucune précaution de conservation, l'inscription devient indéchiffrable en se dégradant (fig. 8), ce qui est pour le moins navrant. Le support est une pierre de 2,20 m de haut, 0,80 m de large et 0,30 m (en haut) à 0,37 m (en bas) d'épaisseur (fig. 9) ce qui en fait un monument assez imposant. L'auteur de la communication lisait (fig. 12) *Iovi Opt[i]mo Maximo / Fiatus Conn/ari F(ecit) D(e) S(ua) P(ecunia)*<sup>58</sup>. L'information fut reprise par l'*Année Épigraphique*, qui proposa de reconnaître *Ioui Opt[i]mo Maximo / Fiatus Conn/ari f. d(e) s(uo)p(osuit)* et émit des réserves sur la fiabilité, dans l'attente d'un estampage ou d'une photo, qui avait pourtant été faite lors de la redécouverte du monument (fig. 10), ainsi qu'un dessin très précis (fig. 11). Le bloc de granite, cassé en haut à droite, la partie supérieure ayant disparu, est fortement usé et les lettres sont en partie effacées. Les photos (fig. 8 et 10) sont ainsi beaucoup moins lisibles que les dessins (fig. 9, 11) et que

51. *CIL*, XIII, 4548, *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / C(aius) Lvc[i]L[i]vs / LEPIDINUS / V(otum) S(olvit) L(ibens) M(erito)*.

52. W. VAN ANDRINGA, *La religion en Gaule romaine*, Paris, 2002, p. 190, qui n'évoque pas les autres divinités présentes dans ce site ; on pourrait tirer les mêmes conclusions de la présence d'un seul autel à Mercure trouvé à Deneuvre dans un contexte massivement consacré à Hercule, G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris*, Nancy, 1992, p. 115.

53. J.-Y. ÉVEILLARD, « Sur quelques aspects originaux de la sculpture en pierre de l'Armorique romaine », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 105, 2, 1998, p. 75, 82.

54. J.-Y. ÉVEILLARD, « Un monument sculpté gallo-romain atypique : la stèle de Kervadol en Plobannalec », in *Romanisation und Resistenz in Plastik Architektur und Inschriften der Provinzen des Imperium Romanum. Neue Funde und Forschungen. Akten des VII. Internationalen Colloquium über Probleme des Provinzialrömischen Kunstschaßens*, Cologne, Mayence, 2003, p. 115-126.

55. J.-Y. ÉVEILLARD, « Les cavaliers à l'anguipède de l'Armorique : étude comparée », in H. WALTER (éd.), *La sculpture à l'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes* (Coll. Annales Littéraires, 694, art et archéologie, 45), Besançon, 2002, p. 21-34.

56. J.-Y. ÉVEILLARD, « Sur quelques aspects » [n. 53], p. 77.

57. L. PAPE, *La Bretagne romaine* [n. 23], p. 151-158.

58. P. ANDRÉ, « Inscription romaine inédite à Pluherlin », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1971, p. 11-12 ; *AE*, 1999, 1073.



Fig. 7 : Stèle de Pluherlin, à Pluherlin © F. Blanchard.



Fig. 8 : État actuel de l'inscription de Pluherlin © F. Blanchard.

la transcription (fig. 12), qu'il est nécessaire de reprendre. En effet, la première ligne a pratiquement disparu et il ne reste que la base de quelques lettres : à gauche on a un double jambage en biais vers le haut, qui laisse supposer la présence d'un A, puis un trait vertical qui semble complété par le bas d'une boucle ; il est clairement suivi d'un O et de deux traits verticaux. Sur la deuxième ligne, on lit *MO* dont le bas de la deuxième lettre est effacé. Suit *MAXIMO* avec une ligature  $\overline{MA}$ , le second M ayant perdu un jambage intérieur et le O final toute sa partie droite. La troisième ligne porte un nom *FIAT[?]/S* commençant sans doute par un F écrit sans sa haste inférieure ainsi que le A. Après le T la lettre est indiquée par deux traits verticaux, graphie que l'on retrouve assez souvent en Gaule pour indiquer un E dont on a des exemples en Bretagne à Brasparts et à Châtillon-sur-Seiche<sup>59</sup>. Mais *Fiates* paraît peu plausible et il faut sans doute préférer *Fiatus* dans une graphie peu habituelle (ou à cause de la dégradation de la pierre), mais qui explique peut-être aussi l'approximation des bases de lettres de la première ligne. On peut distinguer ensuite *CON[?]* lu *Con/nari* mais la dernière lettre de la troisième ligne semble former une boucle qui peut laisser penser à un D. À la dernière ligne on a *ARI F D S [?]*. Le texte de l'inscription laisse donc apparaître quelques incertitudes et on doit donc le donner ainsi dans sa forme brute :

[...]*O*[...]  
*MO MAXIMO*  
*FIAT?S CON?*  
*ARI F D S?*

La restitution de la première ligne proposée par P. André est cohérente surtout avec la nouvelle référence de la dédicace de Plaudren, les dernières barres verticales pouvant être le bas du P et du T ; celles du début de la ligne restent plus incertaines car elles correspondent mal à un O et un V. Cependant, si on admet la fin de la formule *Opti]mo Maximo*, la restitution *Ioui* est la seule acceptable car les invocations à une divinité, revêtant ces deux épithètes, sont pratiquement réservées à Jupiter. En effet, dans l'Empire romain, sur les 3 791 inscriptions<sup>60</sup> qui comportent ces qualificatifs, hormis celles les donnant à un empereur, seuls deux ne sont pas liées à ce dieu : l'une est attachée à Hercule en Dacie et une autre à Sérapis en Transpadane<sup>61</sup>. D'ailleurs cette association est tellement évidente pour les habitants du monde romain que parfois le nom de Jupiter n'est même pas cité ou il est remplacé par *deo* comme à *Aquincum*, Rome ou Soulosse par exemple<sup>62</sup>. D'autre part, le nom de Jupiter n'est donné par son initiale que lorsque toute la formule est abrégée, sinon il est écrit en entier.

Enfin, la lettre *F* à la dernière ligne comporte une ligature qui indique qu'il faut y voir l'indication de la filiation comme il est de règle pour l'onomastique et non *fecit* comme le proposait l'inventeur, la formule finale abrégée étant alors logiquement *D(e) S(uo) P(osuit)* ainsi que l'a lu l'auteur de la notice de l'*AE*.

On peut ainsi proposer la restitution suivante :

[*Ioui*] *OPT*[*i*]  
*MO MAXIMO*  
*FIATVS CON*[*n ou d*]  
*ARI F(i)lius D(e) S(uo) P(osuit)*

*Fiatus* est un nom unique, donc de pérégrin, inconnu des grands répertoires tout autant que *Fiates* ou *Fiatis*<sup>63</sup>. Cependant à Chidibbia, en Afrique proconsulaire, il est peut-être utilisé comme *cognomen* dans un formule de *duo nomina* datable du règne de Gordien, mais la disparition de certaines lettres interdit

59. J.-Y. ÉVEILLARD, « Graffite et portrait d'un Osisme sur une plaquette de schiste à Brasparts (Finistère) », *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 2, 2008, p. 111, 115 : dans les deux cas les V sont nettement indiqués.

60. Selon le site internet *Epigraphik-Datenbank Claus-Slaby*.

61. *AE*, 1957, 195 ; H. DESSAU, *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin, 1892-1916, 4389.

62. *AE*, 1909, 143 ; *CIL*, VI, 315, X, 232 ; *CIL*, XIII, 4709.

63. *CIL*, VIII, 1334.

d'en être sûr. Par contre, on le trouve sous la forme composée *Sofiatus* à Rome, Anagni, et *Bonfiatus* et *Suntrofiatus* à Rome<sup>64</sup>. *Connarus*, aussi un nom unique de pérégrin, est peu fréquent puisqu'on n'en connaît que deux autres attestations : en Syrie, à Baalbeck, où il s'agit d'un théonyme, et en Afrique, à *Ammaedara*<sup>65</sup>. La forme *Condarus* est inconnue mais, à la différence de *Connarus*, elle est de racine celtique (condari- : fureur)<sup>66</sup> et un *Condercus* est un *nomen* connu à Toulouse<sup>67</sup>.

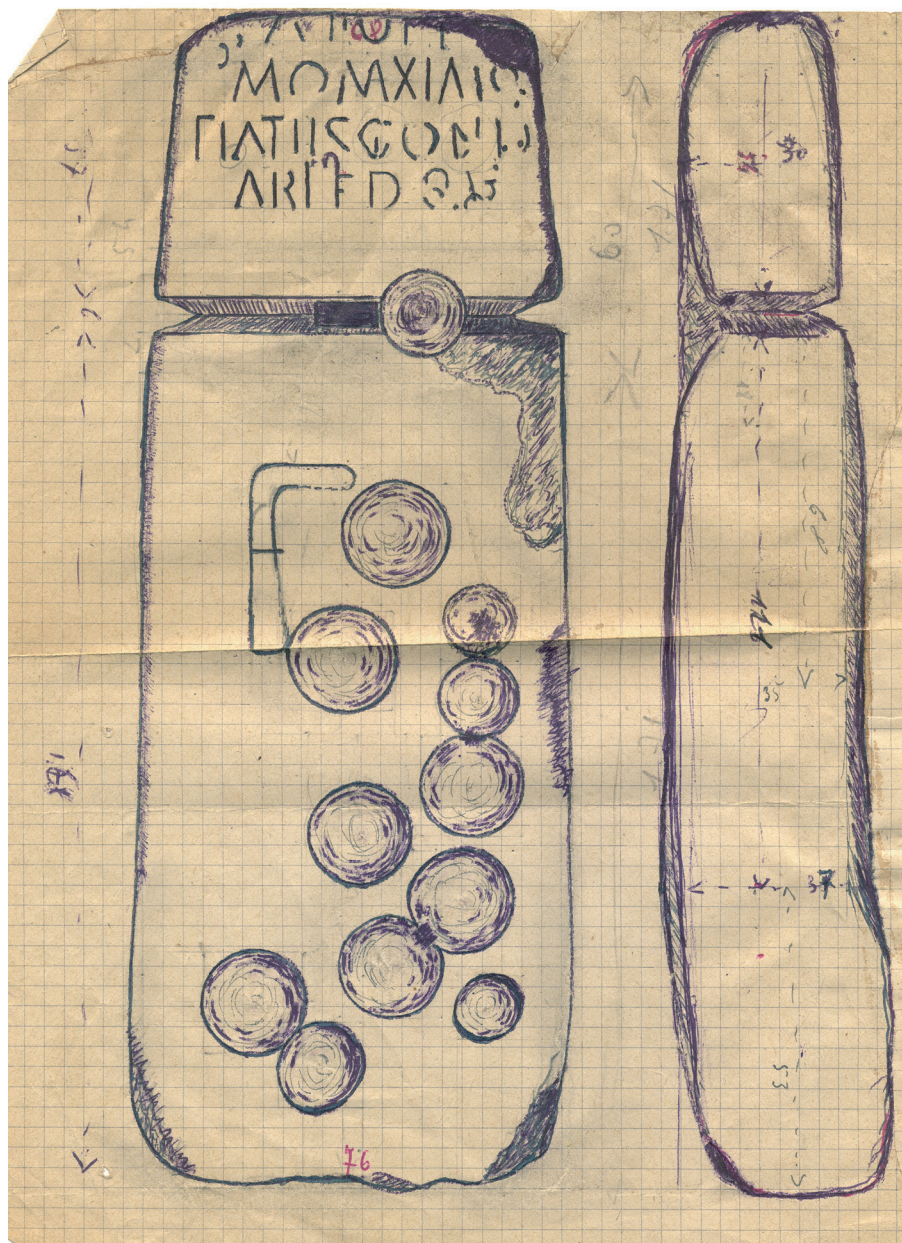


Fig. 9 : Dessin du monument de Pluherlin © CERAM.

64. *AE*, 1996, 182; H. SOLIN, P. TUOMISTO (éd.), *Le iscrizioni urbane ad Anagni (Acta Instituti Romani Finlandiae 17)*, Rome, 1996, 71; *Inscriptiones christianae urbis Romae. Nova series-02*, Rome, 1922, 4159a; *Ibid.-09*, 23822, 24168; *Ibid.-05*, 13213b.

65. *AE*, 1939, 64; *CIL* VIII, 410.

66. P.-H. BILLY, *Thesaurus* [n. 36], p. 55, mais ces données ne sont pas citées dans l'ouvrage de X. DELAMARRE, *Dictionnaire* [n. 31].

67. *CIL*, XII, 6590.



Fig. 10 : Photo de l'inscription de Pluherlin lors de sa redécouverte © CERAM.

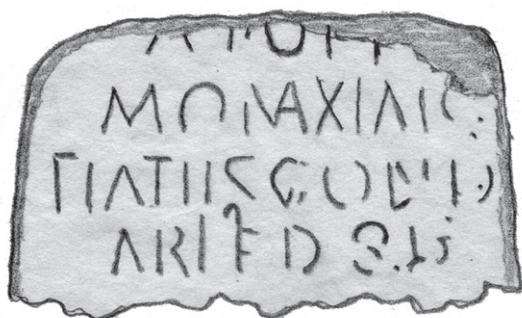


Fig. 11 : Dessin de l'inscription de Pluherlin © CERAM.

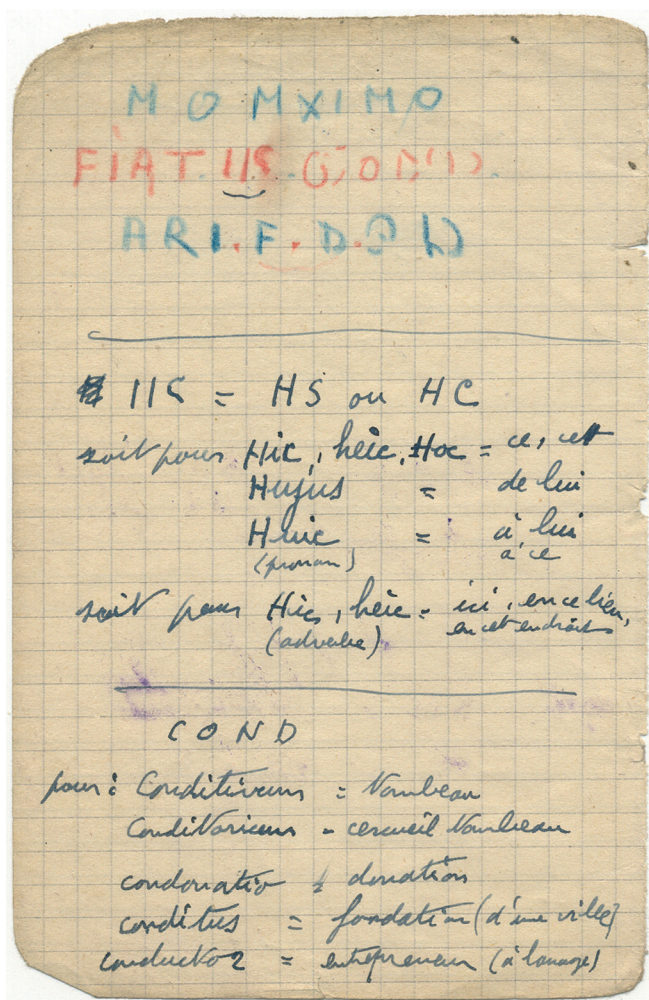


Fig. 12 : Proposition de transcription de l'inscription de Pluherlin © CERAM.

L'auteur de la notice de l'*AE* s'étonnait, d'autre part, d'une dédicace à Jupiter *Optimus Maximus* sur un support aussi imposant. Mais à Deneuvre on a trouvé la simple mention *Herculi* sur un bloc octogonal de plusieurs centaines de kilos<sup>68</sup>. D'autre part le bas du monument porte un dessin fait de deux sillons se coupant à angle droit et des cupules, mais ils ont pu être ajoutés avant, ultérieurement ou, pour les dernières, être dues aux intempéries (fig. 9, 13). P. André propose l'hypothèse d'un menhir réutilisé<sup>69</sup>, ce qui est envisageable dans la mesure où un cas analogue est connu en Armorique avec la pierre à plusieurs divinités de Kervadol, commune de Plobannaec<sup>70</sup>.

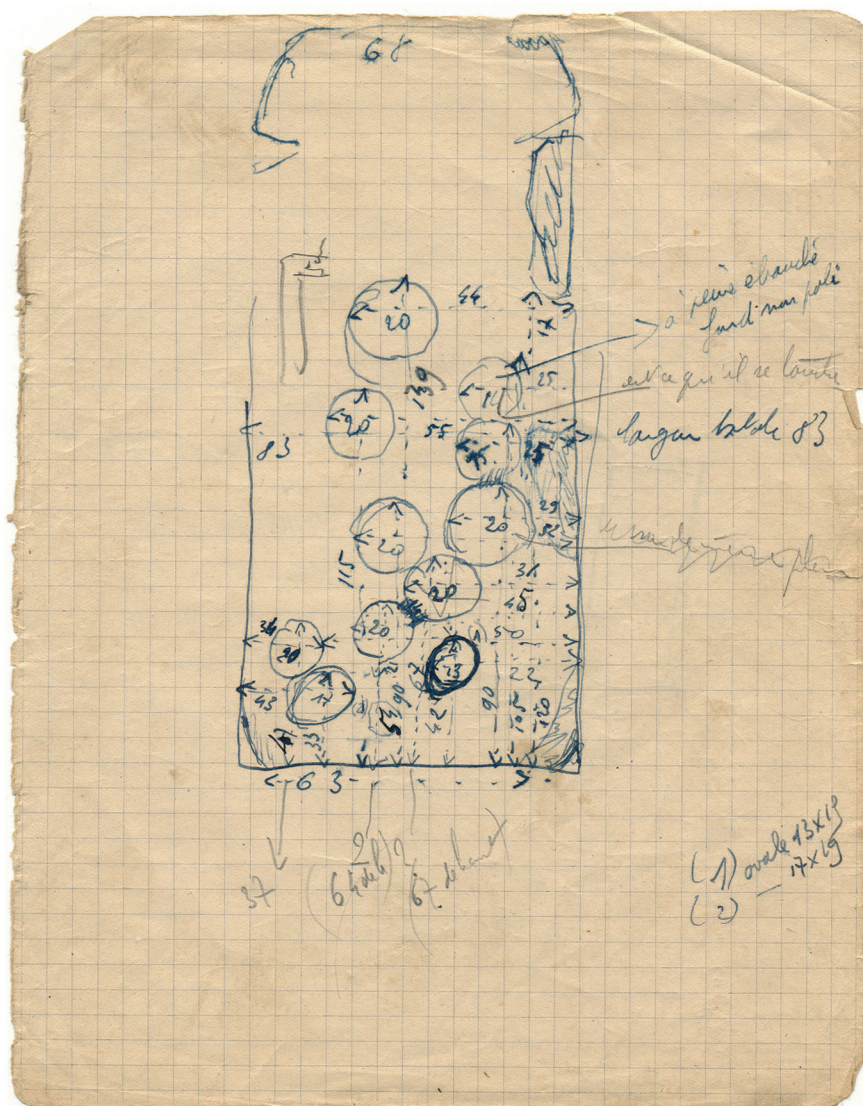


Fig. 13 : Relevé des cupules sur le monument de Pluherlin © CERAM.

En l'absence de tout contexte, il est difficile de dater ces deux inscriptions, tout au plus peut-on retenir que la formule développée pourrait plutôt passer pour un signe d'ancienneté, car très vite l'abréviation *I O M* s'est généralisée car comprise de l'ensemble de la population, mais cela n'a rien d'assuré. En revanche, l'orthographe retenue pour *Maximo* à Plaudren confirme cette hypothèse. Il peut aussi s'agir d'un archaïsme dans un milieu où ce type de dédicaces est moins connu, car il était peut-être

68. G. MOITRIEUX, *Hercules salutaris* [n. 52], p. 83.

69. P. ANDRÉ, «La Vénétie aux premiers siècles de l'Empire», *Bulletin de la société Polymathique du Morbihan*, p. 37.

70. J.-Y. ÉVEILLARD, «Un monument sculpté gallo-romain atypique, la stèle de Kervadol en Plobannaec» [n. 54].



moins usité régionalement, ce que confirmeraient l'inscription de Jublains, avec une formule du même type, et la pauvreté des dédicaces à Jupiter *Optimus Maximus* dans l'ouest de la Gaule Lyonnaise<sup>71</sup>.

Enfin il faut rappeler qu'à Pluherlin a été découvert un *fanum* au lieudit «La Grée-Mahé». Ce temple octogonal est semblable à celui de Goh-Ilis mais d'autres *fana* de ce type sont connus dans le Morbihan, mais aussi en Ille-et-Vilaine comme au Mur en Carentoir, commune de Comblessac<sup>72</sup>. La *cella* (fig. 14), d'un diamètre de près de huit mètres, était décorée de marbre et de stuc peint en gris

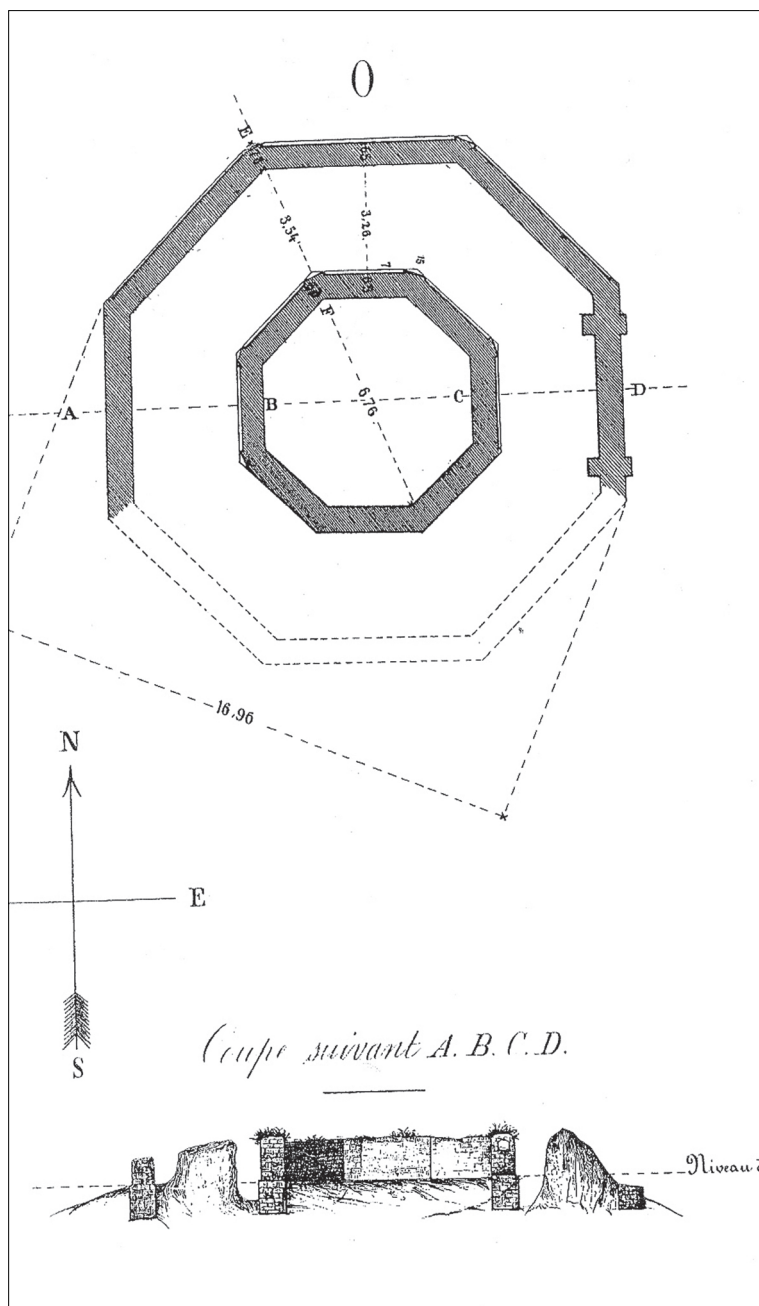


Fig. 14 : Plan du temple de la « Grée-Mahé » © BSPM.

71. *CIL*, XIII, 3184.

72. P. GALLIOU, *L'Armorique romaine* [n. 30], p. 206.

et en rouge : il portait donc un décor assez luxueux. Le seul élément de datation serait une céramique portant, selon les auteurs de la fouille, le nom *IANVARIC*<sup>73</sup> qu'il faut sans doute lire *Ianuari O(fficina)* ; en l'absence de l'objet il est difficile de se prononcer, mais il peut s'agir de *Ianuarus*, potier à Lezoux entre 140 et 190 ou *Ianuarius*, qui produisit à Rheinzabern entre 150 et 210<sup>74</sup>, ou encore de *Ianuarius*, potier à la Graufesenque entre 80 et 115, ou encore *Ianuarius* qui produisait à Lezoux entre 125 et 150 : toutes ces possibilités (dont la première est la plus juste au point de vue grammatical, mais cela ne fait pas une certitude) donne une datation de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Les fouilleurs ont fait remarquer que ce sanctuaire, situé dans un fond de vallée, était au centre d'un espace délimité par les agglomérations de Molac-Limerzel-Rochefort-en-Terre-Questembert, qu'ils considéraient comme particulièrement romanisé. P. André a relié ce sanctuaire à la dédicace à Jupiter. Il n'y en a pas de preuve mais on peut noter des rapprochements avec le site de Plaudren : un temple octogonal, l'invocation du Jupiter romain à l'écart du chef-lieu de la cité. Y a-t-il une influence du sanctuaire Goh-Ilis sur les dévots de Pluherlin ou doit-on imaginer deux centres du culte jovien ? En effet il y a suffisamment d'attestations de dédicaces à Jupiter *Optimus Maximus*, collectives et individuelles, dans les mêmes sites, comme on peut le constater à Soulosse, Dijon ou Mayence, pour lier les deux inscriptions, tandis qu'à Wilferdingen un individu qui s'adresse au dieu à titre individuel précise qu'il est *uicanus Senot(ensis)*<sup>75</sup>. Mais la distance entre les deux sites (une quarantaine de kilomètres) rend cela très hypothétique. Plus simplement on peut aussi penser qu'il y a deux sanctuaires dédiés à Jupiter *Optimus Maximus* ce qui sous-entend qu'il y avait peut-être un autre *uicus* à Pluherlin. La différence essentielle entre les deux inscriptions réside dans la qualité du dédicant : une collectivité pour Plaudren, un individu, pèlerin qui plus est, à Pluherlin. Pour le premier il s'agit donc très clairement d'un acte collectif envers une divinité civique, ce qui pose la question du rôle de Jupiter *Optimus Maximus* dans la cité des Vénètes.

Selon M. Tarpin, les *uici* « n'étaient pas des agglomérations, ou mieux, des communautés vernaculaires, mais au contraire des structures établies par l'autorité romaine en des lieux précis, et destinés à des catégories de populations précises ». Il y aurait ainsi une dépendance entre les *uici* et le chef-lieu de cité<sup>76</sup>, le *uicus* servant à la cité à contrôler des endroits éloignés du chef-lieu. Ces *uici* sont localisés, de façon très rationnelle, sur des axes de circulation : ils quadrillent le territoire municipal et devaient être séparés par une distance correspondant à une journée de marche ; selon M. Tarpin les *uici* ruraux ne seraient que des prolongements du chef-lieu<sup>77</sup>. Un *uicus* à *Vorganium* dépendant de *Vorgium* / Carhaix correspondrait bien à cette logique. Le site de Pluherlin peut aussi entrer dans cette logique si l'on accepte une limite du territoire vénète matérialisée par les vallées de l'Oust et de la Vilaine<sup>78</sup>. Les vestiges de Plaudren paraissent moins excentrés, mais d'une part S. Daré, du Service départemental d'archéologie du Morbihan, fait remarquer qu'il faut gravir deux vigoureux escarpements, celui de Grand-Champ-Questembert et celui des Landes de Lanvaux, obstacles qui devaient considérablement allonger le temps de parcours, d'autre part, si l'on suit la proposition de L. Pape de placer la limite nord de la cité non sur l'Oust mais sur la voie Angers-Carhaix qui passe dans la commune voisine de Saint-Jean-Brevelay, ce qui est discuté<sup>79</sup>, elle est plus conforme au modèle, d'autant que le site du Goh-Ilis est à un carrefour de voies comme nous l'avons dit. Un culte civique dans ces zones est donc moins incohérent que cela a pu paraître si l'on s'appuie sur les travaux inspirés du modèle grec, qui traitent des cultes des cités.

73. J. HÉLIGON, « Compte-rendu des fouilles exécutées à la Grée-Mahé en 1907 », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1908, p. 99.

74. GROUPE ARCHÉOLOGIQUE ANTIQUE DU TOURING CLUB DE FRANCE, *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*, notice technique n° 21, p. 29 ; Id., *ibid.*, notice technique n° 22, p. 33.

75. *CIL*, XIII, 4681, 4701 ; 5475, 5476 ; 6700-6794 ; 6329.

76. M. TARPIN, *Vici et pagi* [n. 27], p. 86, 264.

77. Id., *ibid.*, p. 268.

78. L. PAPE, *Bretagne romaine* [n. 23], p. 29.

79. Id., *ibid.*

Ainsi, J. Scheid, dans ses recherches sur la cité des Trévires<sup>80</sup>, a montré que les témoignages du culte civique, en dehors du chef-lieu, sont dus à des *uicani* et que ce culte est très romanisé. Les *uici* et le chef-lieu partagent donc le même culte officiel, en particulier celui de Jupiter *Optimus Maximus*. Il en est pratiquement de même dans la cité des Allobroges avec le même dieu<sup>81</sup>. Notons que ce sont deux cités à statut colonial ce qui n'est pas le cas des Vénètes. L'hypothèse a été reprise et généralisée par W. van Andringa<sup>82</sup> qui note que des dédicaces à Jupiter romain ont été retrouvées dans la plupart des chefs-lieux des cités gauloises et que ce dieu avait un rôle de cohésion sociale : il serait le dieu de la plupart des *uici* et des communautés territoriales, conclusion qui paraît excessive au vu des statistiques proposées ci-dessus. En suivant cette logique, il apparaîtrait que Jupiter *Optimus maximus* est le dieu civique de la cité des Vénètes et qu'il est honoré localement à Plaudren et Pluherlin. Malheureusement, pour l'instant, aucun témoignage ne conforte cette proposition, car aucune trace d'un culte à Jupiter n'a été relevée à Vannes - *Darioritum*, et c'est Mars qui semble avoir eu la primauté dans les cités de l'ouest de la Gaule<sup>83</sup>.

Doit-on alors admettre le raisonnement inversé et conclure que si les *uicani* de Nalan honorent Jupiter *Optimus Maximus*, c'est dans le prolongement du culte du chef-lieu et que Jupiter était célébré à Vannes ? Cela sous-entend que cette inscription permet de connaître pour la première fois un *uicus* de la cité des Vénètes mais nous avons vu que l'existence d'un *pagus* ou d'un *collegium* ne peut être laissée totalement de côté. L'hypothèse la plus vraisemblable reste cependant celle d'un *uicus Alouna*, le premier connu et localisé dans la cité des Vénètes, qui honore le dieu de la cité en la personne de Jupiter *Optimus Maximus*. C'est une donnée à ajouter aux témoignages de la romanisation de l'Armorique au temps de l'Empire romain, dont il a été trop dit qu'elle était à l'écart de celui-ci, gardienne des traditions celtiques. Honorer le dieu du Capitole, de la cité des conquérants, montre que les Vénètes, même les pérégrins, avaient assimilé la culture dominante et n'hésitaient pas à honorer un dieu qui leur était culturellement étranger. Cette inscription de Plaudren, jointe à celle de Pluherlin, est bien la preuve que les Armoriciens se considéraient comme faisant partie intégrante de la Gaule romaine et de l'Empire.

---

80. J. SCHEID, « Sanctuaires et territoire dans la *Colonia Augusta Treuerorum* », in J. SCHEID (éd.), *Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*, Paris, 1991, p. 51.

81. M. TARPIN, *uici et pagi* [n. 27], p. 265-266.

82. W. VAN ANDRINGA, *La religion en Gaule romaine* [n. 52], p. 190-191.

83. Voir *Mars en Occident* [n. 20], p. 17-35, 105-126, 135-154, 297-326.